

## **OFFRE D'EMPLOI MÉCANICIEN, CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

### **Sommaire :**

Relevant du contremaître d'été aux travaux publics et du contremaître à l'entretien du réseau routier (l'hiver), le titulaire effectue des travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des véhicules, appareils et outils motorisés.

### **Description de tâches (hiver):**

1. Constate la nature des défauts, en détermine les causes et recommande si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées et suggère les mesures appropriées afin d'effectuer, par la suite, les travaux d'entretien sur les véhicules ou de recommander leur remplacement.
2. Prépare l'estimé des travaux à effectuer et le transmet à son supérieur. Commande selon les directives les pièces nécessaires aux réparations.
3. Effectue des travaux de soudure non spécialisés sur différents équipements.
4. Remplit les registres d'entretien inhérents à ses responsabilités.
5. Procède à l'inventaire des pièces et des outils.
6. Annuellement, identifie les besoins relatifs à l'entretien de l'équipement à des fins budgétaires et suggère les priorités de remplacement du matériel roulant.
7. Participe à la préparation des devis techniques pour le remplacement des véhicules.
8. Conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipements.
9. Effectue des travaux de déneigement, d'épandage, de nivelage, de creusage, de remplissage, de chargement de terre et de gravier, de signalisation, d'émondage et autres.
10. Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

**Description de tâches (été):** En plus des tâches de mécanicien, le titulaire devra s'occuper du:

1. Nivelage des rangs, réparations aux ponceaux, réparations de chemins
2. Entretien des abords de fossés
3. Gestion des sous-traitants appelés à faire des travaux

### **Qualifications et exigences :**

- Détenir une expérience pertinente d'un minimum de deux (2) années en mécanique sur les véhicules lourds, camions dix (10) roues et équipements d'entrepreneurs et de déneigement;

- Posséder un DEP en mécanique de véhicules lourds routiers ou en mécanique d'engin de chantier, ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente par la municipalité (toute carte de compétence pertinente constitue un atout) ;
- Détenir un minimum de deux (2) années expérience pertinente de conduite sur les camions dix (10) roues dans des opérations de déneigement (des références sont exigées et seront vérifiées) ;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 ;
- Capacité de travailler en équipe;
- Bonne santé ;
- Être autonome, avoir un bon jugement, être responsable, ponctuel et polyvalent sont des qualités recherchées.

**Traitement** : Selon l'échelle salariale en vigueur

**Heures de travail** : 40 heures / semaine

**Durée de l'emploi** : Poste permanent à temps plein.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 10 juillet 2020 à l'attention de :

Monsieur Daniel Dufour  
Directeur général  
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu  
32, Principale Sud  
Saint-Jean-de-Dieu (Québec) G0L 3M0  
ddufour@saintjeandedieu.ca